

Informations de base

2024/2691(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Définition d'un «nanomatériau manufacturé»

Subject

3.10.10 Alimentation, législation alimentaire

3.40.13 Industrie alimentaire

4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage

4.60.04.04 Sécurité alimentaire

6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce

Procédure terminée - acte délégué rejeté

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
14/03/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)01612	
14/03/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
10/04/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/04/2024	Décision du Parlement	T9-0316/2024	Résumé